



Commission économique pour l'Europe

Comité du commerce

**Centre des Nations Unies pour la facilitation
du commerce et les transactions électroniques****Vingt-septième session**

Genève, 19 et 20 avril 2021

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté et révisé de la vingt-septième session^{1,2}**

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, et s'ouvrira le lundi 19 avril 2021, à 10 heures, dans la salle TPS2

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection.
3. Questions découlant des travaux menés depuis la vingt-sixième session.
4. Présentation des faits nouveaux par le Bureau.
5. Rapports des rapporteurs.
6. Recommandations et normes :
 - a) Recommandations présentées pour approbation ;
 - b) Produits de promotion de l'économie circulaire ;
 - c) Normes présentées pour qu'il en soit pris note ;
 - d) Documents d'aide à l'application ;
 - e) Appui au renforcement des capacités et à la coopération technique.

¹ Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera disponible en salle. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la CEE (<http://www.unecce.org/uncefact/27th-plenary.html>).

² Tous les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la CEE (<https://indico.un.org/event/1000081/>). À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (poste 73254). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse : <http://www.unecce.org/meetings/practical.html>.



7. Structure, mandat, cahier des charges et procédures du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques.
8. Groupe consultatif des technologies de pointe applicables au commerce et à la logistique.
9. Groupe consultatif du Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports.
10. Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches / Les chaînes de valeur durables.
11. Activités d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations internationales présentant un intérêt pour le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques.
12. Questions futures concernant la facilitation du commerce et les transactions électroniques
13. Questions diverses.
14. Adoption des décisions et du projet de rapport de la vingt-septième session.

II. Annotations

Ouverture de la session

Le Bureau a établi, en concertation avec le secrétariat, le calendrier des travaux et l'ordre du jour provisoires de la vingt-septième session du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU), en se fondant sur les décisions adoptées à la vingt-sixième session. Des services d'interprétation simultanée (en anglais, français et russe) seront assurés.

Point 1. Adoption de l'ordre du jour

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Ordre du jour provisoire annoté de la vingt-septième session</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/1	Pour décision
<i>Ordre du jour provisoire annoté et révisé de la vingt-septième session</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/1/Rev.1	Pour décision

La Présidente, avec l'assistance du secrétariat, soumettra pour adoption le présent projet d'ordre du jour annoté et informera la Plénière de toute modification proposée.

Point 2. Élection

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Synthèse du mandat et du cahier des charges du CEFACT-ONU</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/15	Pour information

Les délégations physiquement présentes éliront le Président pour une période de trois ans et les rapporteurs régionaux pour une période de deux ans.

Les délégations sont invitées à se reporter à la section E du document intitulé « Synthèse du mandat et du cahier des charges du CEFACT-ONU » (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/15), adopté à la vingt-troisième session, sur les modalités d'élection ; à la section D concernant le rôle et les responsabilités du Bureau et de son Président ; et la section G concernant le rôle et les responsabilités des rapporteurs régionaux.

Point 3. Questions découlant des travaux menés depuis la vingt-sixième session

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Questions découlant des travaux menés depuis la vingt-sixième session</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/3	Pour information
<i>Report from UNECE Regional Advisor (Rapport du Conseiller régional de la CEE)</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/INF.1	Pour information
<i>UNECE Nexus : Sustainable Mobility and Smart Connectivity Executive Summary (Résumé analytique du document sur la mobilité durable et la connectivité intelligente, un des domaines d'interaction définis par la CEE)</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/INF.2	Pour information

Le secrétariat fera rapport sur les questions découlant des travaux menés depuis la vingt-sixième session.

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur ces documents.

Point 4. Présentation des faits nouveaux par le Bureau

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Rapport du Bureau du CEFACT-ONU sur les faits nouveaux</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/4	Pour information
<i>Rapport du Bureau du CEFACT-ONU sur les faits nouveaux, Addendum</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/4/Add.1	Pour information

La Présidente et les autres membres du Bureau donneront un aperçu des faits nouveaux survenus depuis la vingt-sixième session, notamment des décisions du Bureau, des principales activités de promotion et des activités de projet. Cela préparera le terrain pour l'examen des points suivants de l'ordre du jour.

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur ce document.

Point 5. Rapports des rapporteurs

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Rapports des rapporteurs régionaux du CEFACT-ONU</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/5	Pour information

Les rapporteurs régionaux rendront compte des activités relatives au CEFACT-ONU menées dans leur région.

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur ce document.

Point 6. Recommandations et normes

a) Recommandations présentées pour approbation

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Recommandation n° 38 : Portails d'information commerciale</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/6	Pour décision
<i>Recommandation n° 44 : Mesures de facilitation de l'importation de produits et matériels de secours en cas de catastrophe</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/7	Pour décision
<i>Recommandation n° 45 : Normes minimales pour les agents et courtiers maritimes</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/8	Pour décision
<i>Recommandation n° 47 : Mesures relatives au commerce à prendre face à une crise pandémique</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/9	Pour décision

Les produits ci-dessus sont présentés à la Plénière pour approbation.

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des recommandations au sujet de ces documents.

b) Produits de promotion de l'économie circulaire

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Recommandation n° 46 : Améliorer la transparence et la traçabilité de chaînes de valeur durables dans le secteur de l'habillement et de la chaussure</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/10	Pour décision
<i>Appel à l'action pour améliorer la traçabilité, la transparence, la durabilité et la circularité des chaînes de valeur dans le secteur de l'habillement et de la chaussure</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/6/Rev.1	Pour approbation
<i>Résumé analytique à l'intention des décideurs : Améliorer la transparence et la traçabilité de chaînes de valeur durables dans le secteur de l'habillement et de la chaussure</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/11	Pour information
<i>Note d'orientation – Exploiter le potentiel de la technologie des chaînes de blocs en ce qui concerne la diligence raisonnable et la durabilité dans les chaînes de valeur du coton</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/12	Pour information

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>
<i>Report – Enhancing Sustainability and Circularity in the Garment and Footwear Sector : Policy Developments on Traceability and Transparency (Rapport – Renforcer la durabilité et la circularité dans le secteur de l’habillement et de la chaussure : évolution des politiques en matière de traçabilité et de transparence)</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/INF.3 Pour information

Les produits ci-dessus sont soumis à la Plénière pour approbation et pour information.

Dans le cadre du projet sur l’amélioration de la transparence et de la traçabilité de chaînes de valeur durables dans le secteur de l’habillement et de la chaussure, deux analyses de processus-métier ont été établies :

- Analyse des processus-métier pour la durabilité et la circularité des chaînes de valeur du textile (https://unece.org/sites/default/files/2021-01/E320_BPA-SVC-textile.pdf).
- Analyse des processus-métier pour la durabilité et la circularité des chaînes de valeur du cuir (https://unece.org/sites/default/files/2021-01/E320_BPA-SVC-leather.pdf).

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur ces documents.

c) Normes présentées pour qu’il en soit pris note

La Plénière sera saisie des normes ci-après pour qu’il en soit pris note, et les délégations auront la possibilité d’en débattre :

Répertoire EDIFACT (versions D.20A et D.20B)

(<http://www.unece.org/tradewelcome/un-centre-for-trade-facilitation-and-e-business-unecefact/outputs/standards/unedifact/directories/2011-present.html>).

Répertoire LOCODE-ONU (versions 2020-1 et 2020-2)

(<http://www.unece.org/cefact/locode/welcome.html>).

Bibliothèque de composants communs du CEFACT-ONU (versions D.20A et D.20B)

(http://www.unece.org/cefact/codesfortrade/uncc1/ccl_index.html).

Bibliothèque de schémas XML du CEFACT-ONU (versions D.20A et D.20B)

(http://www.unece.org/cefact/xml_schemas/index).

Norme pour le commerce électronique : expédition et transport internationaux

(https://unece.org/DAM/cefact/brs/BRS_InternationalForwardingTransport_v1.0.pdf).

Norme pour le commerce électronique : processus intersectoriel relatif aux listes de colisage pour l’exportation

(http://staging2.unece.org.net4all.ch/fileadmin/DAM/cefact/brs/BRS_SCMP-PackingList_v1.pdf).

Norme pour le commerce électronique : le Système d’alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF)

(https://unece.org/fileadmin/DAM/cefact/brs/BRS_AGRI-RASFF_v1.pdf).

Traçabilité et transparence dans le secteur des textiles et du cuir, première partie : Processus de haut niveau et modèle de données

(https://unece.org/sites/default/files/2021-03/BRS-Traceability-Transparency-TextileLeather-Part1-HLPDM_v1.pdf)

Traçabilité et transparence dans le secteur des textiles et du cuir, deuxième partie : Cas d’utilisation et structures de données pour la composition de documents commerciaux par assemblage de composants communs (Core Component Business Document Assembly –

CCBDA)

(https://unece.org/sites/default/files/2021-03/BRS-Traceability-Transparency-TextileLeather-Part2-UC_CCBDA_v1.pdf)

Norme de commerce électronique relative au transport et à logistique, différenciée par mode de transport (rail, maritime, navigation intérieure)

(<https://unece.org/trade/uncefact/mainstandards>)

Spécification technique de l'en-tête ou de l'enveloppe d'échange (XHE) (Exchange Header Envelope – XHE)

(<https://unece.org/trade/uncefact/XHE>).

Norme pour le commerce électronique : gestion des erreurs et des accusés de réception dans les applications intersectorielles

(https://unece.org/sites/default/files/2021-01/BRS-CDAError_AcknowledgementProcess.pdf).

Guide pour la construction des messages dans le cadre de la composition de documents commerciaux par assemblage de composants communs (Core Component Business Document Assembly – CCBDA)

(https://unece.org/sites/default/files/2021-01/MessageConstructionGuidelines_CCBDA-v1.0.pdf).

Guide d'application de la norme eCERT du CEFACT-ONU relative aux mesures sanitaires et phytosanitaires, version 1.0

(<https://unece.org/files/2021-04/AGRI-eCertGuide.pdf>).

Annexes II (Codets présentés par unité de mesure) et III (Codets présentés suivant le code commun) de la recommandation n° 20 de la CEE : Codes des unités de mesure utilisés dans le commerce international

(http://www.unece.org/fileadmin/DAM/cefact/recommendations/rec20/rec20_Rev15e-2020.xls).

Annexe à la recommandation n° 23 de la CEE (*Freight Cost Code – FCC Harmonization of the Description of Freight Costs and Other Charges* (Code du prix du fret : harmonisation de la description du prix du fret et des autres frais))

(http://www.unece.org/fileadmin/DAM/cefact/recommendations/rec23/Rec23_Rev10e_2020.xlsx).

d) Documents d'aide à l'application

Titre du document	Cote du document	
<i>Appel à l'action en faveur d'un renforcement de la dématérialisation des échanges grâce à l'utilisation des normes du CEFACT-ONU</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/13	Pour approbation
<i>White Paper on Integrated Track and Trace for Multi-Modal Transportation (Livre blanc sur le suivi et la traçabilité intégrés pour le transport multimodal)</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/INF.4	Pour qu'il en soit pris note
<i>Guides explicatifs concernant des produits du CEFACT-ONU</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/14	Pour qu'il en soit pris note

Les produits ci-dessus sont soumis à la Plénière pour approbation et pour qu'il en soit pris note.

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur ces documents.

e) Appui au renforcement des capacités et à la coopération technique

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Training Material on the Implementation of Single Window (Supports de formation à la mise en œuvre d'un guichet unique)</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/INF.5	Pour information
<i>Training Material on the Use of International Standards (Supports de formation à l'utilisation des normes internationales)</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/INF.6	Pour information
<i>Training Material on National Trade Facilitation Bodies (Supports de formation sur les organes nationaux de facilitation du commerce)</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/INF.7	Pour information
<i>Guide for National Trade Facilitation Bodies on How to Use UN/CEFACT Standards and Tools (Guide à l'intention des organes nationaux de facilitation du commerce sur la manière d'utiliser les normes et outils du CEFACT-ONU)</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/INF.8	Pour information
<i>Rapport régional sur la reprise économique après la pandémie de COVID-19 : Commerce électronique et facilitation des échanges</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/15	Pour information
<i>Feuille de route de la République kirghize pour la facilitation des échanges 2021-2025</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/16	Pour information
<i>Meeting Report of the Forty-Second Session of the Electronic Business Memorandum of Understanding Management Group Meeting of 9-10 December 2020 (Rapport du Groupe de gestion du Mémorandum d'accord sur le commerce électronique sur sa quarante-deuxième session, tenue les 9 et 10 décembre 2020)</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/INF.9	Pour information

Les produits ci-dessus sont présentés à la Plénière pour information.

Dans le cadre de la Feuille de route de la République kirghize pour la facilitation des échanges, deux rapports d'analyse de processus-métier ont été établis :

- Exportation de produits textiles de la République kirghize en Fédération de Russie (http://unece.org/sites/default/files/2021-01/E344_BPA-Textile.pdf).
- Importation de produits pharmaceutiques de la Fédération de Russie en République kirghize (http://unece.org/sites/default/files/2021-01/E344_BPA-Pharma.pdf).

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur ces documents.

Point 7. Structure, mandat, cahier des charges et procédures du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Programme de travail du Centre pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) pour 2021-2022</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/17	Pour décision

La Plénière sera saisie du Programme de travail du Centre pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) pour 2021-2022 (ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/17) pour décision.

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur ce document.

Point 8. Groupe consultatif des technologies de pointe applicables au commerce et à la logistique

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Rapport du Groupe consultatif des technologies de pointe applicables au commerce et à la logistique sur les travaux de sa deuxième session</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/18	Pour approbation
<i>Overview of Activities Related to the Advisory Group on Advanced Technologies in 2020 (Aperçu des activités menées en 2020 relevant du Groupe consultatif des technologies de pointe applicables au commerce et à la logistique)</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/INF.10	Pour information
<i>L'intelligence artificielle démystifiée</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/19	Pour information

À la vingt-cinquième session plénière du CEFACT-ONU, le mandat du Groupe consultatif des technologies de pointe applicables au commerce et à la logistique (ECE/TRADE/C/CEFACT/2019/22/Rev.1) a été approuvé (décision 19-16 de la Plénière). Le programme de travail proposé par le Groupe consultatif (ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/18) a été soumis à la procédure d'approbation tacite, comme convenu par les membres de la Plénière du CEFACT-ONU lors de leur consultation virtuelle informelle du 4 mai 2020, puis approuvé le 26 novembre 2020 (décision 20-02 de la Plénière). Les produits ci-dessus sont soumis à la Plénière pour approbation et pour information.

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur ces documents.

Point 9. Groupe consultatif du Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Rapport du Groupe consultatif du Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/20	Pour approbation

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>(LOCODE-ONU) sur les travaux de sa quatrième session</i>		
<i>Utilisation pour l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port du Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports (LOCODE-ONU)</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/21	Pour information

À sa vingt-cinquième session, le CEFACT-ONU a approuvé le renouvellement du mandat et du cahier des charges du Groupe consultatif du Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports (LOCODE-ONU) (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/17/Rev.1) (décision 19-18 de la Plénière). Le Groupe consultatif est chargé de veiller à la mise à jour et au développement des normes du Répertoire LOCODE-ONU, ainsi que de renforcer le réseau de coordonnateurs pour le Répertoire. Les produits ci-dessus sont soumis à la Plénière pour approbation et pour information.

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur ces documents.

Point 10. Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches / Les chaînes de valeur durables

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Aperçu des activités relevant de l'Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/22	Pour information
<i>Révision du mandat et cahier des charges de l'Équipe de spécialistes de la traçabilité environnementale, sociale et en matière de gouvernance des chaînes de valeur durables dans une économie circulaire</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/23/Rev.1	Pour décision

À sa vingt-cinquième session plénière, le CEFACT-ONU a approuvé le renouvellement du mandat et du cahier des charges de l'Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/16/Rev.2) (décision 19-20 de la Plénière). L'Équipe de spécialistes est chargée d'appuyer la mise en œuvre du Protocole universel des Nations Unies pour l'échange de données relatives à la pêche (Protocole UN/FLUX) et d'autres normes relatives à la viabilité des pêches à l'échelle mondiale. À sa vingt-sixième session, la Plénière a demandé au secrétariat d'élaborer une proposition de nouvelle version du mandat et du cahier des charges de l'Équipe de spécialistes afin d'élargir son champ d'action pour qu'elle aborde d'autres chaînes de valeur durables (décision 20-05 de la Plénière). Le secrétariat a établi une proposition de mandat et de cahier des charges à l'intention de la Plénière pour examen. Les produits ci-dessus sont soumis à la Plénière pour approbation et pour information.

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur ces documents.

Point 11. Activités d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations internationales présentant un intérêt pour le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques

Les délégations seront informées des activités menées par d'autres organes de la CEE sur des questions susceptibles de présenter un intérêt pour le CEFACT-ONU. Les représentants d'autres organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales seront invités à mettre en évidence les domaines potentiels de coopération avec le CEFACT-ONU, ainsi que les activités en cours et futures qui pourraient l'intéresser.

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur les questions évoquées.

Point 12. Questions futures concernant la facilitation du commerce et les transactions électroniques

Ce point est reporté à la prochaine session plénière en raison des contraintes de temps dues au format en ligne de cette réunion, qui se tient le 19 et 20 avril 2021.

Point 13. Questions diverses

Les délégations seront invitées à soulever toute autre question qui n'aurait pas été traitée pendant la session.

Point 14. Adoption des décisions et du projet de rapport de la vingt-septième session

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Rapport du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) sur les travaux de sa vingt-septième session</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/2	Pour décision

Les délégations seront invitées à adopter les décisions et le projet de rapport.

Clôture de la session

III. Calendrier provisoire

<i>Horaires</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Présenté par</i>
Lundi 19 avril		
10 heures-10 h 15	Ouverture de la réunion	Directrice de la Division de la coopération économique et du commerce de la CEE et Présidente*
10 h 15-10 h 30	Point 1 : Adoption de l'ordre du jour	Présidente*
10 h 30-10 h 45	Point 2 : Élection	Secrétariat
10 h 45-11 heures	Point 3 : Questions découlant des travaux menés depuis la vingt-sixième session	Secrétariat
11 heures-11 h 45	Point 4 : Présentation des faits nouveaux par le Bureau	Présidente et Bureau
11 h 45-12 heures	Point 5 : Rapports des rapporteurs	Rapporteurs régionaux
12 heures-14 heures	Pause déjeuner	
14 heures-15 h 30	Point 6 : Recommandations et normes	Présidente et Bureau
15 h 30-16 heures	Point 7 : Structure, mandat, cahier des charges et procédures du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques	Présidente et secrétariat
Mardi 20 avril		
10 heures-10 h 30	Point 8 : Groupe consultatif des technologies de pointe applicables au commerce et à la logistique	Président du Groupe consultatif
10 h 30-11 heures	Point 9 : Groupe consultatif du Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports	Président du Groupe consultatif
11 heures-11h30	Point 10 : Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches / Les chaînes de valeur durables	Le Président de l'Équipe de spécialistes
11 h 30-12 heures	Point 11 : Activités d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations internationales présentant un intérêt pour le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques	Secrétariat
12 heures-14 heures	Pause déjeuner	
14 heures-14 h 30	Point 13 : Questions diverses	Présidente
14 h 30-16 heures	Point 14 : Adoption des décisions et du projet de rapport de la vingt-septième session	Secrétariat
	Clôture de la session	Présidente

* Le mot « Présidente », employé seul, renvoie à la Présidente du CEFACT-ONU.